



Le journal de Liège

Le journal
de toutes
les Liégeoises
et de tous
les Liégeois
numéro 4

Juin 2009
Tiré à 110 000 exemplaires

Droixhe joue sa requalification



Cité modèle dans les années 60 devenue au fil du temps un quartier précarisé et jugé « difficile », Droixhe n'est pas une morne plaine. La preuve, cette transformation profonde qui a déjà bien débuté et qui verra son aboutissement à l'horizon 2013. Avec ce grand chantier, la Ville s'est fixée trois objectifs pour les quartiers : mixité, accessibilité et dimension humaine du cadre de vie.

Tous les rubans ne sont pas coupés

Prenez votre agenda. Laissez passer les pages « vacances bien méritées » pour accéder à la page « rentrée ». L'automne sera chaud. Jugez plutôt.

Le week-end du 18, 19 et 20 septembre c'est la Gare TGV qui ouvre officiellement ses portes. Mis à part qu'elle s'appellera toujours gare de Liège-Guillemins, elle n'aura évidemment plus rien à voir avec l'antique station aujourd'hui disparue. Avant la fin de l'année, Bruxelles sera à moins de 40 minutes de Liège, Paris à un peu plus de 2 heures et dans sa branche Est Aix-la-Chapelle à... 22 minutes, Cologne à 1 heure et l'aéroport de Francfort à un peu moins de 2 heures.

Des parcours brefs, à l'échelle de l'Europe, qui auront des retombées immanquables tant sur le fret que sur le trafic des voyageurs. Il faudra alors montrer notre ville sous son plus beau jour.

Reprenons l'agenda et notons la date du mercredi 21 octobre. C'est l'ouverture de la Médiacité dont nous avons déjà abondamment parlé dans notre précédent numéro.

Certains voudront peut-être rester un jour ou deux à Liège. Ils pourront s'offrir une nuit, un resto ou un soin dans le nouveau et deuxième 5 étoiles de Wallonie, le Crowne Plaza, situé au Mont St-Martin, sur les sites de l'Hôtel Sélys-Longchamps et du château des Comtes de Méan. L'ouverture est prévue pour le printemps 2010. Cet investissement créera plus de 100 emplois en plein centre-ville.

Voilà, vous avez tout noté ? Ah oui, encore une chose pour l'endroit : c'est à Liège que tout cela se passe. Bonnes vacances à toutes et à tous !

La Ville de Liège



Page 2 Côté citoyens



La Ville pense à votre sécurité et à votre bien-être. Que vous soyez là ou en vacances, elle veille. Encore faut-il la prévenir.

Page 3 Place publique



Comment se porte le commerce liégeois ? Des réponses avec l'échevine responsable et les représentants des partis démocratiques.

Pages 4 et 5 Le grand dossier



La rénovation et la requalification de la plaine de Droixhe ont déjà commencé. Le point sur un dossier complexe aujourd'hui sur la bonne voie.

Page 6 En vue



De la fête du Standard au Velocity en passant par les diverses manifestations organisées par la Ville. Retour en photos

Page 7 A votre service



La Cellule d'accueil des Investisseurs a désormais atteint sa vitesse de croisière et les résultats sont là. L'équipe des stewards du centre-ville aussi.

Page 8 Vivre sa ville



Les Ardentes, le 15 août, pouvoir lire dans un parc ou redécouvrir le Trésor de la Cathédrale : un bel été en perspective.



Des commerçants protégés, une priorité pour CAP Sécurité

Au sein du Plan de Prévention de la Ville de Liège, le service CAP Sécurité a notamment pour mission d'aider les commerçants liégeois.

En effet, ces commerçants éprouvent parfois des difficultés à exercer sereinement leur activité en raison de différents facteurs liés à l'agressivité des clients, au vol à l'étalage... Dès lors, ce service est un interlocuteur privilégié pour améliorer la sécurité du personnel, des clients et des locaux professionnels, en étroite collaboration avec la Police locale de Liège. Différents services gratuits sont proposés.

Bilan de la sécurité des locaux

Un agent se déplace et aide les commerçants à choisir les techniques de prévention appropriées afin d'assurer au mieux leur sécurité.

Des réunions sont organisées à la demande pour présenter différents moyens de renforcer la sécurité : caméra de vidéo-surveillance, ouvre-porte électrique, générateur de brouillard qui se déclenche en cas d'intrusions...

Le CAP Sécurité informe sur les formalités administratives à accomplir pour bénéficier de la déduction fiscale pour les travaux de sécurisation dans les locaux professionnels. Ces formations donnent des outils concrets afin de réagir au mieux aux faits que peuvent rencontrer les commerçants : le client mécontent, le vol à la tire et le vol



Une présence policière proche du public mais surtout à titre préventif. (Photo Jim Sumkay)

avec violence. Ces trois thèmes sont présentés de façon dynamique via des jeux de rôles.

Système d'alerte

Le Télépolice est un système d'alerte, via un bouton poussoir, qui permet d'établir un contact rapide et discret avec la Police en cas d'agression. Ce système peut être mis à la disposition de certaines professions à risques.

Visite après une infraction

Le service CAP Sécurité prend systématiquement contact avec toute personne victime d'infraction dans le cadre de sa profession. Une aide tant psychologique qu'administrative est proposée.

Pour tout renseignement complémentaire et toute demande d'intervention :

Plan de Prévention de la Ville de Liège - Service CAP Sécurité

Rue Lonhienne, 14 - 4000 Liège

Tél. : 04.230.58.04 ou 04.230.58.05 (Lundi au jeudi de 8h à 17h et vendredi de 8h à 12h)

Fax : 04.232.13.54

E-mail : prevention.securisation@liege.be

Malade le week-end ?

La Ville de Liège et le Groupement Liégeois des Associations de Médecins Omnipraticiens (GLAMO) bénéficient d'une subvention du Gouvernement fédéral pour assurer le fonctionnement d'une structure d'urgence médicale sécurisée.

Cela s'est concrétisé par la création de la Maison de garde de médecine générale qui accueille les patients du vendredi 19h au lundi 8h. Ce service constitue une alternative aux urgences des hôpitaux durant le week-end.

Des médecins généralistes assurent sans rendez-vous les soins et urgences de médecine générale : examens cliniques, prises de sang, électro-cardiogramme, sutures...

Pour ceux qui ne peuvent se déplacer, un médecin généraliste assure la consultation à domicile.

Quai Van Beneden, 25 (à côté de l'Aquarium) - 4020 Liège

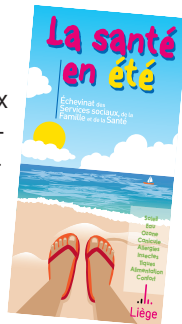
Tél. : 04.341.33.33 - www.glamo.info



Gardons la santé en été

Avec l'arrivée des beaux jours, la Ville vient d'éditer une nouvelle brochure intitulée « La santé en été ». Pratique et concrète, elle comporte de multiples informations et conseils à destination des plus petits jusqu'aux seniors.

La brochure de l'échevinat des Services sociaux, de la Famille et de la Santé est disponible gratuitement au 04.221.84.51 ou au 04.221.84.38 - joelle.henrion@liege.be



Votre avis nous intéresse

Que pensez-vous de ce quatrième numéro du Journal communal ? Exprimez votre avis sur communication@liege.be ou par courrier à l'adresse du service Communication, 14, rue Grande Tour 4000 Liège.

Editeur responsable : Jean-Christophe Peterkenne. Rédaction : Philippe Vandenbergh, Christophe Gerlach, Thierry Basomboli. Avec la collaboration des différents échevinats et départements de la Ville de Liège. Photos sauf mention contraire : Alain Boos et Clarisse Flohimont. Mise en page et impression : imprimerie Massoz à 4432 Alleur. Distribué par la Poste.

Sillage, la revue des seniors

Toute l'année, les animateurs du service Seniors proposent de nombreux ateliers de qualité au sein des Maisons intergénérationnelles, des Maisons des seniors et des Clubs pour pensionnés.

Ces activités créatives et conviviales sont présentées dans le nouveau numéro de Sillage, la revue des Seniors. On y trouve des tas d'idées et de sorties pour s'occuper et se divertir !

Sillage est disponible gratuitement au 04.221.84.18 ou consultable via www.liege.be

12 entrées pour Les Ardentes

La Ville de Liège vous offre 12 entrées pour le festival « Les Ardentes » qui se déroule à Coronmeuse du jeudi 9 au dimanche 12 juillet inclus.

Pour participer, il vous suffit de renvoyer ce coupon au service Communication de la Ville de Liège, rue Grand Tour 14 à 4000 Liège ou d'envoyer un courriel à communication@liege.be avant le 1^{er} juillet 2009 en précisant le ou les jours de votre préférence.

Un tirage au sort déterminera les gagnants. Un seul bon par personne, par famille et par jour.

Prénom et nom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Ont gagné deux entrées pour l'expo Delvaux grâce au concours précédent : Thoelen Yvonne ; Chauveheid Nelly ; Bokken Paul ; de Gregorio Luigi ; Sabatier Paul ; Gilson Denis ; Moulin Dany ; Dubois Christian ; Dupont Marie et Dewez Armand. Félicitations.

Les déchets verts sont ramassés près de chez vous

Vous ne pouvez vous rendre au recyparc ? Vous désirez contribuer au tri sélectif ? Le recyparc mobile vient à vous !

Lieux et dates de notre passage, de 9h à 14h

QUARTIERS	LIEUX	DATES
BRESSOUX	Place de la Résistance	04/09
	Place de la Libération	08/09
BURENVILLE	Place (rue) Saint-Nicolas	30/06
	Place des Marronniers	23/09
CENTRE	Bd d'Avroy (face Hotel Radeski n° 67)	16/09
COINTE	Bd Kleyer (hauteur GB)	24/06
JUPILLE	Place G. Etienne	25/09
LONGDOZ	Rue Dothée (angle rue Natalis)	15/09
OUTREMEUSE	Bd de la Constitution	01/09
STE-MARGUERITE	Rue Sainte-Marguerite	23/06
VENNES	Avenue Reine Elisabeth	08/09
WANDRE	Place d'Elmer	09/09

Conditions d'accès :

Uniquement sur présentation de la carte d'accès aux recyparcs (inscription possible sur présentation de la carte d'identité)

Remorques et camionnettes non autorisées

Quantité des déchets apportés limitée à 1 m³

Brouettes à disposition gratuitement (sur présentation de la carte d'identité) pour faciliter l'évacuation des déchets

Déchets acceptés :

Encombrants, déchets verts, bois, métaux, petits déchets électriques et électroniques, écrans, plastiques durs, films plastiques, pots de fleurs, frigolite, déchets dangereux des ménages (huiles, peintures, piles,...)

QUARTIERS	LIEUX	DATES
AMERCŒUR	Rue Sous-L'Eau	23/07
	Rue de Cornillon - Ste-Julienne	08/07 - 01/09
BRESSOUX-HAUT	Place Fond du Bois - hall omnisports	15/07 - 19/08 - 16/09
CHARTREUSE	Coin rues E. Grandprez et J. Lenders	24/06 - 29/07 - 26/08
COINTE	Bd. Kleyer (Place du Batty)	05/08 - 02/09
	Rue des Buis	11/08
	Rue du Boqueteau	22/09
CORONMEUSE	Rue Morinval (près des bulles à verres)	09/06 - 22/09
GLAIN	Cité du Moulin	23/09
FRAGNEE	Place des Franchises	30/06 - 30/07
GRIVEGNEE	Rue de Herve (n° 459 - « Les Oliviers »)	23/06 - 28/07 - 18/08 - 15/09
JUPILLE	Rue Marie-Louise Naveau	01/07
	Place Prévers	27/08
	Rue Van Beneden	15/09
	Place Gilles Etienne	18/06 - 16/07 - 20/08 - 17/09
LAVEU	Rue des Piétresses	09/09
	Rue Comhaire (plaine de jeux)	25/06 - 09/09
	Closerie	04/08
	Place J. Donneaux	23/06 - 08/09
ROCOURT	Cimetière de Rocourt	14/07
	Cité militaire	09/07 - 10/09
SAINT-LAURENT	Rue Saint-Laurent (pont autoroute)	07/07 - 01/09
SCLESSIN	Rue Veine-Sothuy	24/09
THIER-A-LIEGE	Bd. E. Solvay (n°228)	30/06 - 22/07 - 25/08 - 23/09
VENNES-FETINNE	Bd. E. de Laveleye (pont SNCB)	25/06 - 24/09
WANDRE Souverain	Rue des Partisans (fond)	02/07 - 06/08 - 03/09

Pour tout renseignement en matière de Propreté : Liège Propreté : 04/222.44.22 ou www.liege.be/proprete



Collecte de 8h à 11h (à l'exception des dates en caractères gras : de 9h à 11h45).

Un inventaire des activités économiques et de services



Madame Yerna, pourquoi avez-vous décidé de réaliser cet inventaire ?

En tant qu'échevin du Développement et du Commerce, j'ai décidé de réaliser un nouvel inventaire complet et informatisé afin d'aider les responsables économiques, les investisseurs et les commerçants à mieux cerner tous les aspects de l'activité commerciale.

Débuté en mai 2008, celui-ci aborde l'ensemble des aspects du commerce de détail dont l'offre et la demande mais également les activités en relation étroite avec la vente au détail (bureaux, services, écoles...).

Dans le cadre du Projet de Ville 2007-2015, il a été décidé de créer une base de données informatisée et cartographiée permanente sur les commerces de détail à Liège.

La Ville a dès lors engagé quatre enquêteurs-encodeurs. Depuis mai 2008, cette équipe, ponctuellement renforcée par des stewards urbains de la Gestion Centre-Ville, ont arpenté les quelques 600 kms de voiries communales. Ils ont répertorié 11.382 fiches d'activité et distribué des questionnaires d'enquête anonymes auprès des commerçants.

1950 questionnaires ont été récoltés.

Vous avez certainement déjà quelques chiffres à mettre en évidence ?

Cela a permis de recenser 4.698 points de vente ou de service en activité et 1.214 cellules commerciales vides (en vérification) sur l'ensemble du territoire communal.

Nous avons ainsi identifié, notamment, 70 fleuristes, 3 poissonneries, 25 chocolatiers ou confiseurs, 19 épicerie bio, fines ou diététiques, 3 commerces de luminaires, 412 magasins de vêtements de tous types ou encore 56 superettes, super- ou hypermarchés.

Ils ont également listé, entre autres, 157 pharmacies, 236 infirmiers et 240 cabinets de médecins ou de médecins dentistes, 69 hôpitaux et cliniques privées, 151 bureaux d'architectes et 236 bureaux d'avocats.

Les infrastructures génératrices de trafic profitables aux commerces sont également représentées par les 237 sites administratifs, les 222 implantations scolaires, les 28 bureaux de poste (ou points postes) ou par les 21 bureaux de police localisés à Liège.

Quels sont les objectifs de cet inventaire ?

Je vois 3 objectifs majeurs :

- Avoir une information fiable, récente, permanente et complète de l'offre commerciale ;
- Répondre à une demande des investisseurs et des candidats investisseurs d'un outil d'aide à la décision (implantation, transfert, extension,...) ;
- Mieux cibler les actions publiques menées, directement ou indirectement,

en faveur de l'activité commerciale (animations, promotions...).

Cet inventaire aura-t-il une suite ?

L'étape suivante est donc l'établissement d'un schéma directeur commercial définissant les options d'aménagement commercial et permettant ainsi d'orienter les décisions.

Ce schéma directeur commercial permettra notamment de dire quels sont les pôles commerçants à renforcer, de les classer selon leurs spécificités mais aussi d'établir les règles définissant quels types de commerces accepter à quels endroits en fonction de l'activité, de la taille et des besoins de parking... C'est dans ce cadre qu'un marché public vient d'être lancée pour désigner le bureau d'étude spécialisé chargé de développer différents axes de travail en relation avec la base de données précitée. L'étude permettra la détermination du profil des polarités commerciales ainsi que le type de maillage souhaité sur le territoire de la Ville de Liège.



Jean-Claude MARCOURT (PS)

Les implantations commerciales dépendent aujourd'hui de la commune. Qu'est-ce que cela change pour vous ?

J'ai comme Ministre de l'Economie, pris le parti de soutenir les communes dans leur manière de traiter les demandes d'implantations commerciales, et j'ai soutenu pour ce faire la mise au point d'un logiciel d'assistance à la décision en matière de délivrance de permis socio-économique. Ce logiciel a été développé par les services du SEGEFA de l'ULg, et permet aux services concernés des administrations communales de confronter la demande des promoteurs immobiliers à des données statistiques importantes et comprenant notamment l'appareil commercial existant pour présenter in fine une proposition de décision au collège communal.

Quelles actions mèneriez-vous afin d'attirer de nouveaux commerçants sur le territoire liégeois ?

Il faut d'abord savoir s'il s'agit du centre ville ou de la périphérie. En effet, en centre ville, outre qu'il convient d'être complémentaire aux complexes périphériques, il faut en plus assurer une mobilité adéquate dans le centre-ville. Pour ce qui concerne les grands complexes périphériques, il faut veiller à ne pas s'engager dans la surenchère telle que nous la connaissons actuellement, et préserver voire renforcer les implantations existantes.

Que feriez-vous afin d'agrandir la zone de chalandise des commerces liégeois ?

Toute augmentation de zone de chalandise se fait presque simultanément avec un déplacement d'enseigne et/ou d'emplois, avec en définitive un bilan d'emplois neutre voire négatif.

Il convient de profiter de la convivialité des commerces liégeois pour développer d'autres concepts, et c'est dans ce sens que j'ai soutenu une étude au bénéfice de la Ville pour examiner les possibilités de réinsérer l'artisanat en centre-ville. Ce sont des initiatives originales, plus que la « guerre » des chaînes qui permettront aux villes et communes de se différencier sur le terrain des activités commerciales.



Raphaël MIKLATZKI (MR)

Les implantations commerciales dépendent aujourd'hui de la commune. Qu'est-ce que cela change pour vous ?

Pas grand-chose ! L'histoire de ces quarante dernières années est jalonnée de rivalités entre la périphérie et notre ville pour attirer les commerces sur leur territoire.

Dès lors, je crains, dans l'hypothèse où cette problématique ne trouverait pas une solution au niveau de la Communauté Urbaine, voire de la Province, la résurgence d'une politique égoïste, d'autant plus que les effets de la crise économique se font douloureusement sentir.

Quelles actions mèneriez-vous afin d'attirer de nouveaux commerçants sur le territoire liégeois ?

Les Libéraux ont la conviction qu'il s'agit d'établir politiquement un climat plus favorable à l'initiative privée, tant par les mesures fiscales (par exemple en supprimant la taxe sur les enseignes) qu'en ac-

cordant la priorité à résoudre toutes les lacunes qui fragilisent le cadre de vie (insécurité, mobilité, propreté).

Ils proposent un arrêt total des implantations des galeries commerciales et des grandes surfaces et des mesures spécifiques pour favoriser le retour dans l'hypercentre des enseignes spécialisées et dans les quartiers péri-centraux de commerces de proximité.

Que feriez-vous afin d'agrandir la zone de chalandise des commerces liégeois ?

Elargir demain la zone chalandise exigera une synergie importante entre les pouvoirs publics et les acteurs économiques. Les pouvoirs publics doivent, entre autres, dégager les budgets pour promouvoir notre ville, son patrimoine et ses acteurs culturels, être à la manœuvre pour organiser des grands événements, poursuivre l'extension du piétonnier, lutter efficacement contre l'insécurité, mettre en place une politique de mobilité et de stationnement cohérente.

Dans un contexte difficile, on doit organiser une capacité d'adaptation permanente, une formation de leur personnel notamment dans le domaine des langues étrangères.



Michel de LAMOTTE (cdH)

Les implantations commerciales dépendent aujourd'hui de la commune. Qu'est-ce que cela change pour vous ?

Cela permet une meilleure compréhension et une meilleure analyse à la fois pour les promoteurs et pour les habitants du quartier sous la direction du Collège. A Liège, il y a des endroits où la massification des hypercommerces a été vécue comme une agression. Le quartier ne subissant que les inconvénients sans toujours y retrouver des avantages.

La commune doit viser un équilibre dans l'ensemble du territoire de la Ville de Liège.

Quelles actions mèneriez-vous afin d'attirer de nouveaux commerçants sur le territoire liégeois ?

Il faut laisser libre cours à la création et à l'initiative. Liège doit jumeler commerce

de proximité et activité de services et profiter des nombreux atouts culturels et touristiques. L'artisanat doit retrouver sa place au centre-ville, en développant par exemple dans le quartier du Grand Curtius les activités d'antiquité, des arts et du design.

La ville de Liège a fait le plein en périphérie des grands complexes commerciaux. Il n'y a plus de place pour des développements supplémentaires.

Que feriez-vous afin d'agrandir la zone de chalandise des commerces liégeois ?

Il faut amener davantage de clients au centre ville et poursuivre l'attrait de Liège dans la zone EUREGIO par une politique de promotion renforcée vers les clients allemands et hollandais.

Cela nécessite un accueil des clients dans leur langue. Ce public est déjà de plus en plus nombreux lors des manifestations comme le marché de Noël ou la Foire.

Il faut leur donner le goût de revenir et allier commerce et culture avec des avantages forfaitaires renforcés mêlant tourisme, musées et restauration.



Véronique WILLEMART (Ecolo)

Les implantations commerciales dépendent aujourd'hui de la commune. Qu'est-ce que cela change pour vous ?

Pour nous c'est plutôt une bonne chose parce cela veut dire qu'elles peuvent être mieux programmées et mieux gérées au niveau local en fonction des sites ou des lieux disponibles. Mais nous pensons que cela doit se réfléchir au niveau d'une Communauté Urbaine. Il est donc important que ce soit le pouvoir le plus proche qui puisse décider de l'impact que cela peut avoir. Surtout au niveau de la mobilité. On doit tirer les leçons de ce qui s'est passé à Rocourt. De ce point de vue-là, nous craignons que la Médiaçité, malgré le plan de la Ville, engendre beaucoup de difficultés.

Quelles actions mèneriez-vous afin d'attirer de nouveaux commerçants sur le territoire liégeois ?

Il faut d'abord faire le constat que le centre-ville a été déserté parce qu'il y a justement trop de centres commerciaux en périphérie. Il faudrait un moratoire global sur ces centres commerciaux afin de pouvoir ramener du commerce en ville. On pourrait imaginer une action des autorités communales sur le prix des loyers qui restent très chers ou de mener à bien ses projets dans les rues de la Madeleine ou de Souverain-Pont dans les bâtiments que la Ville a achetés et où elle pourrait cibler les commerces tout en recréant du logement aux étages.

Que feriez-vous afin d'agrandir la zone de chalandise des commerces liégeois ?

Faut-il l'agrandir ? Nous pensons qu'il faut d'abord revitaliser l'existant dans le centre-ville – regardez la rue Neuve qui était magnifique voici à peine 15 ans. Notre réponse est donc claire c'est donc non à de nouveaux centres et oui à un centre ville qui retrouve des commerces y compris de proximité.

Pour que Droixhe redevien

Droixhe avant Droixhe

Longtemps un champ de manœuvres pour l'armée belge, un embryon de quartier vit le jour à l'occasion de l'exposition internationale de l'eau en 1939, partagée avec Anvers, et qui vit se creuser le Canal Albert sur l'ouverture duquel la statue colossale du Roi Chevalier veille toujours du haut de ses 42 m.

C'est en face de cette statue, soit à moins d'un kilomètre de la plaine de Droixhe et de ses 18 ha que l'on vit exposer «Le gay village mosan» sorte de reconstitution, de différents types d'habitats wallons. Droixhe semblait avoir trouvé son destin : devenir le laboratoire de l'architecture urbaine tant il est vrai que sa situation idéale en bord de Meuse et à 3 km du centre-ville offrait des avantages incontestables.

L'expo universelle de 1958 fut l'occasion de mettre à profit, dès 1954, les grandes théories de l'époque sur l'urbanisation moderne et en particulier celle du célèbre architecte Le Corbusier – de son vrai nom Charles Edouard Jeanneret-Gris (1887-1965).

Passer de 1.856 logements identiques à 1.500 diversifiés

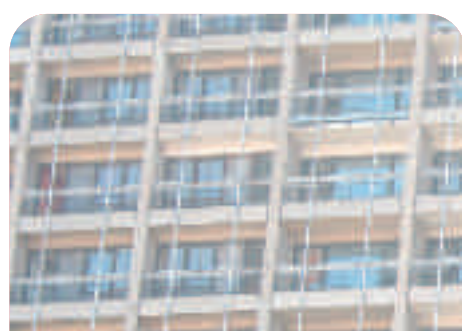
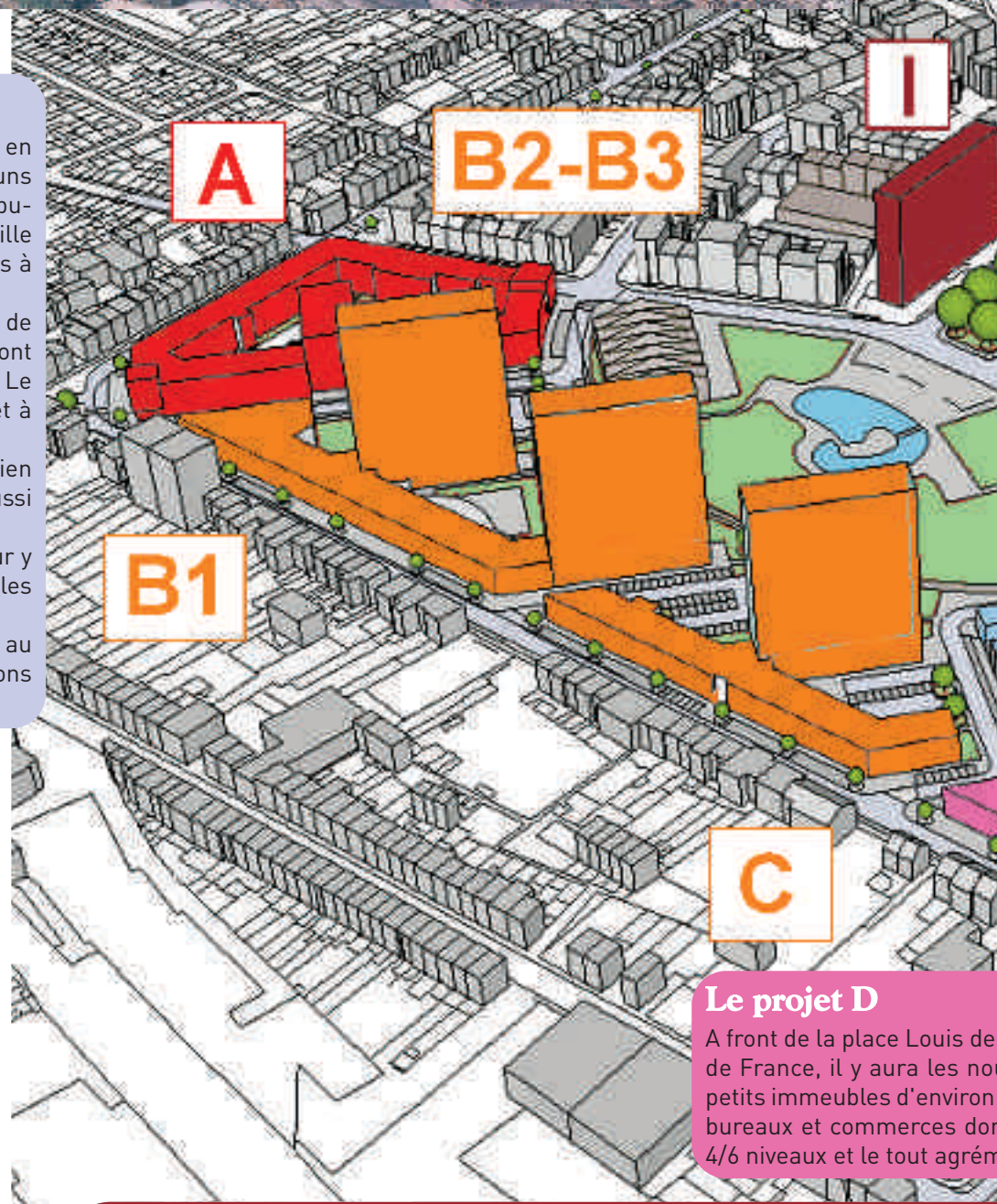
Le Corbusier prônait « l'unité d'habitation ». Selon ce concept, l'homme devait vivre en hauteur, sans voir ni entendre son voisin en mettant à profit les espaces communs « en bas » pour en faire des lieux de loisirs, d'échanges et de commerces. Le Corbusier voulait une « Cité radieuse » et des exemples concrets existent encore à Marseille et à Berlin mais Droixhe fut certainement l'un des plus grands ensembles conçus à l'échelle belge.

Depuis beaucoup d'eau, d'encre, de sueur et de salive sont passées sous le Pont de l'Atlas V, mais le projet de requalification de Droixhe, actuellement en cours, et dont le terme est prévu à l'horizon 2013, n'est pas tellement éloigné des théories de Le Corbusier. Certes elles sont sérieusement rabotées, remises au goût du jour et à l'échelle plus humaine mais le principe de mixité reste d'actualité.

Au vrai, cette requalification ne concernait pas que la seule rénovation physique (bien que nécessaire pour des immeubles datant d'une quarantaine d'années). Il s'agit aussi de travailler sur les espaces publics, la vie associative, le tissu économique.

Au final, l'opération doit conduire à un renouvellement de l'image de quartier pour y faire revenir des citoyens qui ont intériorisé les stéréotypes négatifs véhiculés par les médias.

C'est à ce prix que Droixhe redeviendra une cité vraiment radieuse. Un prix qui, au total, avec la charge des emprunts passés (27,7 millions), atteindra les 198,7 millions d'euros pour passer de 1.856 logements à 1.500 tous confondus.



Le projet A

Le projet A vise la construction de 190 à 200 logements sociaux et moyens à l'angle de l'Avenue de Nancy et de l'Avenue de la Croix-Rouge, à l'emplacement d'une des cinq tours existantes qui est en cours de démolition. L'îlot A jouera un rôle de connexion entre l'urbanisme de la ville traditionnelle développé à l'Est et l'imposant urbanisme à l'Ouest. L'expression des immeubles à ériger sur l'îlot mettra en place une transition entre les deux formes de bâtis. Le projet offrira environ 18.000 mètres carrés dans les limites constructibles définies dans le périmètre de remembrement urbain (PRU), d'un gabarit général de Rez + 3/4 niveaux avec un bâti refermant quasi entièrement l'îlot, et marqué par une unité plus haute en Rez + 7/8 niveaux.

Le projet B et C

Le projet B et C vise au maintien de trois des cinq tours existantes et à la construction de nouveaux bâtiments Rez + 2 continus le long de l'avenue de la Croix-Rouge. Le front de rue abritera 6.000 mètres carrés d'espaces commerciaux ou d'activités socio-économiques. L'habitat sera développé dans le cadre d'un projet mixte de logements privés et logements réservés aux seniors y compris une maison de repos et 100 logements en résidences-services (pour répondre aux besoins en fonction des âges). On peut ainsi imaginer une mixité des habitants en fonction de leur dépendance dans un centre médico-social adapté. Outre la réintégration de la maison de repos Les Murelets, on assistera à la relocalisation de l'asbl Revivre chez soi, spécialisée dans l'aide à la vie au quotidien.

Le programme de logements intégrera les tours rénovées, ainsi qu'une nouvelle construction au total d'environ 300 logements individuels aux tailles et typologies variées. Une fraction de ces logements sera destinée à la vente. Notamment des lofts aux derniers étages pour profiter d'une vue magnifique à deux pas du centre-ville.

Le projet D

A front de la place Louis de France, il y aura les nouveaux petits immeubles d'environ 4/6 niveaux et le tout agrémenté de commerces et bureaux.

Tours démolies et propreté

Après quelques avatars, le marché de la démolition a de nouveau pu être réattribué et a donc repris depuis le printemps. D'un montant de 1,3 millions d'euros, il devrait durer 181 jours ouvrables pour la démolition des tours tel qu'indiqué par une croix blanche sur notre photo aérienne ci-dessus.

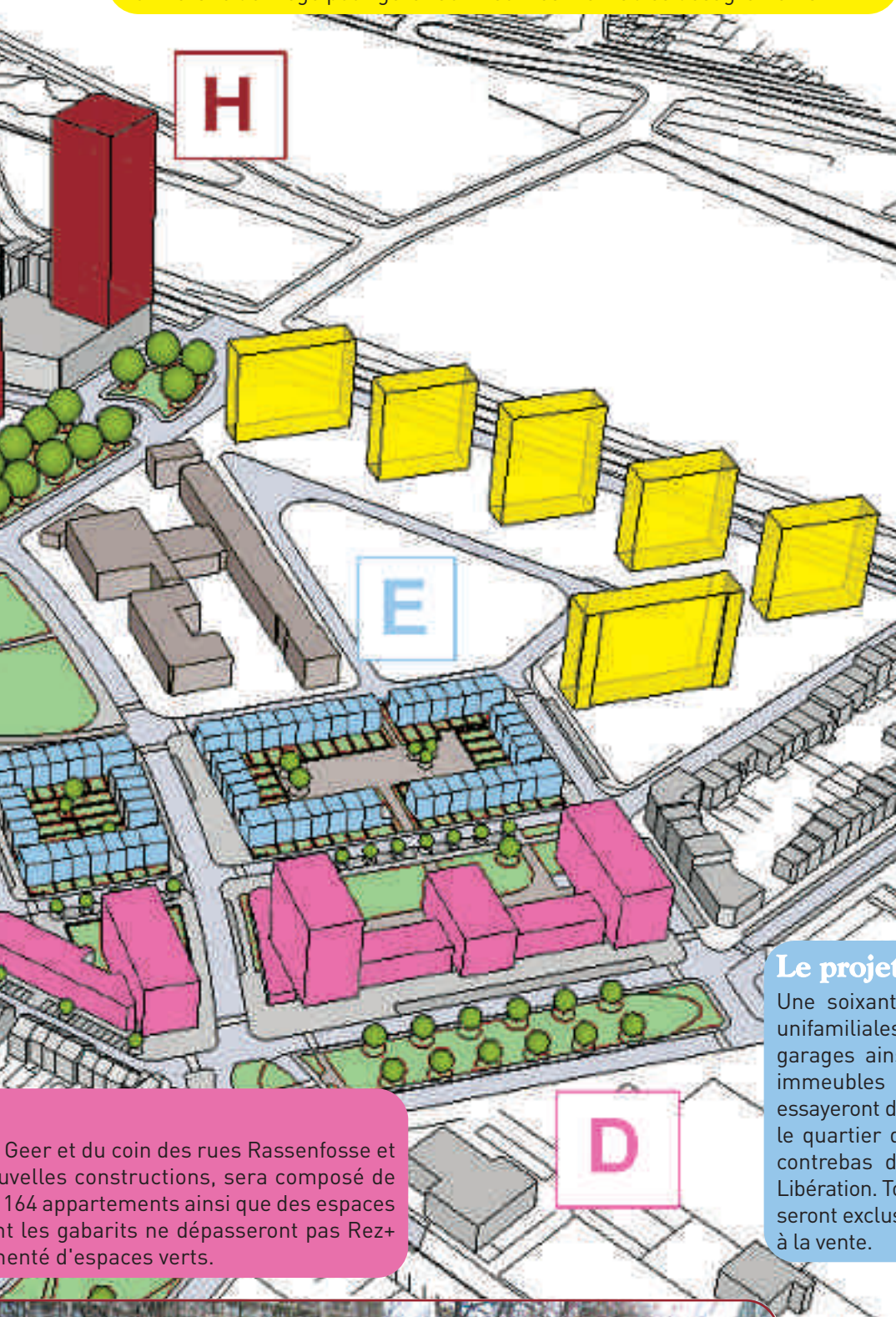
En ce qui concerne la propreté du site abandonné dénoncée par de nombreux riverains, elle a été effectuée par une firme liégeoise avec l'aide des services de la Ville. En moins de 15 jours, 50 tonnes d'immondices (180 m³) ont été retirées. Un coût estimé à 20.000 euros entièrement à la charge de la Ville (voir photos ci-contre).



Une vraie Cité radieuse

Déjà une rénovation terminée

A force de se focaliser sur les nouveaux projets situés dans le bas de la plaine (par rapport à la Meuse), on en viendrait à oublier qu'une rénovation est déjà complètement terminée. Celle des 6 immeubles et des 435 logements situés dans l'axe Truffaut-Libération (le long de la Meuse). Une rénovation lourde, comprenant également prochainement le chauffage par panneaux solaires à la place du vieux chauffage urbain, qui a duré 5 ans et a coûté 30 millions d'euros. Particularité : elle s'est faite en déplaçant un minimum de locataires. Une suivi particulier avait même été organisé au début avec le département Sociologie, de l'Université de Liège pour gérer au mieux les inévitables désagréments.



Geer et du coin des rues Rassenfosse et nouvelles constructions, sera composé de 164 appartements ainsi que des espaces où les gabarits ne dépasseront pas Rez+enté d'espaces verts.

Le projet E

Une soixantaine de maisons unifamiliales avec jardins et garages ainsi que des petits immeubles à appartements essayeront de faire le lien avec le quartier du même type en contrebas de l'avenue de la Libération. Tous ces logements seront exclusivement réservés à la vente.

Où en est-on dans ce vaste projet ?

- Après l'adoption du Périmètre de Remembrement Urbain (PRU) et le démarrage de la démolition de la première tour de l'avenue de la Croix-Rouge, deux appels à candidature au niveau européen pour les projets B2-B3 et C, ainsi que les projets D et E ont été lancé le 29 mai dernier. L'opération porte sur la conception, le financement, l'exécution et la commercialisation des immeubles des projets précités. Le début du chantier de construction est programmé début 2011.
- Un marché public sera prochainement lancé pour la démolition des immeubles Chainaye et Micha (les deux tours plus longues au centre de la photo de la page 4). Une opération de relogement est actuellement en cours pour les locataires de l'immeuble Chainaye, alors que l'immeuble situé place de Geer (nommé Micha) est déjà totalement vidé. Il s'agit d'appels d'offres restreints, à savoir que les candidats seront sélectionnés sur base de différents critères prédéfinis comme leurs capacités économique, financière et technique.
- Les soumissionnaires ont jusqu'au 3 juillet pour rentrer leurs candidatures. Celles-ci seront analysées jusque mi-juillet et les sélections se feront à ce moment.
- Début août, les candidats sélectionnés recevront le cahier des charges complet. Ils auront ensuite jusqu'à la mi-novembre pour rentrer un projet plus complet, la désignation étant prévue pour fin 2009, début 2010. Le candidat retenu a ensuite 6 mois pour introduire son permis d'urbanisme pour la mise en œuvre du projet proposé.
- A l'occasion de ces appels d'offres, une brochure de présentation vient d'être éditée en trois langues (français, anglais, néerlandais) à destination des investisseurs.

Le projet H et I

Le projet H concerne la tour appelée aussi « Match » consistera à la rénovation de 76 logements sociaux et la vente de 75 logements. Le projet I pour sa part, consistera en la rénovation de 38 logements sociaux et la vente de 36 logements. Le relais de l'emploi de Droixhe et le Service d'activité citoyenne y ont déjà trouvés une nouvelle relocalisation.



Une église multi-culturelle

L'église St Pierre et Paul n'est pas seulement originale par son architecture dessinée par Jules Mozin (groupe Eggau) en 1972. Elle est aussi multi-culturelle et accueille plusieurs fois par semaine des rites d'origine étrangères (araméen, turc, évangéliste,...) à l'exception de l'islam qui se pratique déjà dans deux mosquées de Bressoux. Cela tient essentiellement au fait que cette église n'aurait jamais été sacralisée par l'Evêché. Une belle opportunité très symbolique.

Volet économique

L'amélioration de la qualité du cadre environnemental est un point essentiel du projet. Le développement d'activités économiques compatibles avec la fonction résidentielle à proximité du quartier de Droixhe est ainsi envisagé. Le potentiel économique du site est réel de par sa proximité des réseaux autoroutiers et ferrés. L'implantation récente de la société METRO ayant permis la création d'une cinquantaine d'emplois sur un terrain de la société Electrabel en atteste. Les terrains industriels appartenant à la SNCB, fortement pollués et occupés notamment par des ferrailleurs, feront l'objet d'un assainissement dans les mois à venir. Un projet important dans le cadre des fonds structurels européens visant à la « requalification des terrains entourant la gare de Bressoux à Liège » a été accepté en septembre 2008. Un montant de 5.074.000 d'euros est ainsi alloué à ce projet. Le projet d'aménagement d'un parc d'activités économiques sur les terrains dépollués est à l'étude.





Le Bourgmestre de Liège Willy Demeyer, entouré d'Axel Witsel, Igor De Camargo et Réginald Goreux. Sur le terrain de la propriété, les joueurs du Standard de Liège s'engagent au côté de la Ville en tournant un petit film pour donner le bon exemple.

On a dit qu'ils étaient plus de 30.000 sur la place St-Lambert, la soirée du 25 mai, pour célébrer le deuxième titre consécutif du Standard. Une bien belle fête organisée ensemble par la Ville, la Province et le Standard.



L'échevin «propreté», André Schroyen, est à l'origine de cette campagne associant les joueurs du Standard dont le Soulier d'Or, Axel Witsel.



La petite reine a de plus en plus droit de cité. Velocity, congrès international consacré à ce sujet à Bruxelles, a fait une escale à Liège pour inviter les représentants du Collège, MM. Drèze, Demeyer et Firquet à montrer l'exemple en enfourchant leur bicyclette.



L'échevin Michel Firket, a remis le prix de l'Urbanisme aux Grignoux en général et au cinéma Sauvenière en particulier. Tant pour son contenant, tout en lignes pures et discrètes en plein centre-ville que, a-t-on envie d'ajouter pour son contenu fruit de près de trente années au service du cinéma de qualité.



Officier de l'état-civil, l'échevin Jean-Géry Godeaux, paraphe désormais les actes de mariage comme ici celui d'un jeune couple à l'Hôtel de Ville.



Lors de la commémoration du 8 mai 1945, signifiant la fin de la seconde guerre mondiale, le bourgmestre a associé la jeunesse à l'indispensable devoir de mémoire au monument de la Résistance.



5 juin 2009. Claude Emonts, le président du CPAS admire une des toiles réalisées par les aides familiales dans le cadre de leur formation à l'asbl «Miroir Vagabond» animée par Daniel Seret (à g.).



Roland Léonard, l'échevin des Travaux apprend (vite) une partie de son nouveau métier: le contact avec les médias.



SAR la Princesse Claire de Belgique écoute les explications du Conservateur Philippe George, à l'occasion de l'inauguration des nouvelles salles en compagnie de MM. Michel Foret, Michel Firket et Jean-Claude Marcourt.



Le conseiller communal, Olivier Hamal, a tenu lui aussi à commémorer le 8 mai 1945.



L'échevin de la Jeunesse et des Sports, Fouad Chamas, s'apprête à donner le départ de la Corrida des Remparts depuis l'Esplanade St-Léonard.



Les échevins Jean-Pierre Hupkens et Maggy Yerna lors de l'exposition consacrée au dessinateur Larry Ruppel à l'occasion de la Grande Fête du Commerce.



L'échevin de l'Instruction publique, Pierre Stassart, s'est remis dans la peau d'un professeur pour faire découvrir la salle du conseil communal - rénovée complètement par la régie de la Ville - à des investisseurs potentiels venus de France.

Une aide pour mieux investir

Dans son projet de Ville 2003-2010 la Ville de Liège a impulsé une série de politiques et d'actions prioritaires.

C'est dans ce cadre que le Collège a décidé de mettre en place une structure destinée à accueillir et à accompagner des personnes désireuses d'investir à Liège (création ou développement d'activités économiques, industrielles, commerciales, de services, projets immobiliers de toute taille, ...)

Cette structure appelée Cellule Accueil des Investisseurs (CAI) a été inaugurée le 8 mars 2006 dans les locaux de l'ancienne Halle aux viandes, siège des bureaux des trois agents communaux affectés à la mise en œuvre du schéma de développement économique.

Cette Cellule est donc une composante de l'administration communale chargée d'assurer le lien entre le monde de l'entreprise et les différents départements communaux concernés.

Elle s'appuie également sur un réseau de partenaires associant les principaux acteurs économiques locaux et régionaux qui peuvent l'aider dans le montage des dossiers.

Un service personnalisé

Les missions de la Cellule peuvent être regroupées sous quatre rubriques.

1. Informer et guider les candidats investisseurs

Soutien dans les démarches administratives internes à l'administration ;
Appui au montage des projets ;
Aide et conseil par rapport aux sub-sides et guidance vers les institutions socio-économiques partenaires ;
Réponses aux problématiques concrètes rencontrées dans le cadre de l'installation et de l'activité.

2. Elaborer et valoriser le cadastre foncier

Recensement des terrains et bâtiments disponibles ;
Contact avec les propriétaires ;
Promotion du cadastre auprès des candidats investisseurs et des institutions socio-économiques partenaires (SPI +, OFI-AWEX, etc.) ;



La Halle aux Viandes, le plus vieil édifice public de Liège accueille les meilleures idées pour demain...

Mise en relation avec les acteurs de l'immobilier.

3. Promouvoir et participer à la requalification des zones d'activités potentiels

Sur les 260 hectares d'opportunités foncières identifiés au schéma de développement économique, quelque 80 % ne sont pas urbanisables immédiate-

ment. Soit parce qu'il s'agit de friches industrielles, soit parce qu'ils sont pollués, soit parce qu'ils demandent une modification planologique.

Le travail des agents de la Cellule Accueil investisseurs consiste donc autant à monter les dossiers qui permettront de viabiliser ces terrains qu'à promouvoir ceux qui sont d'ores et déjà disponibles.

4. Marketing urbain

Communication territoriale à destination des décideurs économiques (investisseurs, promoteurs, développeurs, etc.) en étroite relation avec les partenaires socio-économiques et les communes de l'agglomération ;
Positionnement de Liège au niveau belge et européen (MIPIM, MAPIC, Global City, etc.).

Parmi les dix axes identifiés, quatre ont été estimés prioritaires.

Il s'agit des quatre axes suivants :
« Sclessin – Val Benoît », la « Liaison E40-E25 », la « Zone Portuaire » et la « Porte de Bruxelles » (voir carte).

Les sites de développement économique potentiels répertoriés sur ces pénétrantes urbaines, environ 260 hectares, sont urbanisables à court, moyen et long termes.

Parmi cette réserve foncière, 5 sites sont en cours de requalification et d'aménagement :

- le terrier derrière le Standard à Sclessin ;
- le campus universitaire du Val Benoît ;
- la zone de Bressoux-Droixhe, plus spécialement les terrains de l'ancienne centrale Electrabel et ceux de la gare de Bressoux ;
- la zone de Wandre nord, zone importante de 130.000 m² à proximité de la voie d'eau et de l'autoroute ;
- les anciennes sablières à la sortie de l'autoroute E313.

CAI, rue de la Boucherie à 4000 Liège.
Tél. : 04.221.85.91 - Fax : 04.221.85.58
invest@liege.be



Quelques exemples concrets

- La CAI a participé à la recherche de terrains, montage de dossier et suivi de l'installation du groupe « METRO » Avenue Georges Truffaut (50 emplois créés dans le quartier de Bressoux/Droixhe).
- La CAI a accompagné la société EC & Maintenance (Sclessin) dans sa recherche de site. En apportant son aide et son soutien administratif, la CAI a permis à EC & Maintenance de concrétiser l'achat d'un terrain et ainsi poursuivre son extension.
- Grâce à une collaboration Awex/CAI, la société indienne Caliber Corporation installée à Liège a pu obtenir au bout de démarches administratives nationales et internationales complexes, tous les permis qui lui étaient nécessaires au démarrage de son activité.

A titre d'exemples :

1. La société anglaise City Living a procédé à la transformation du Home Brühl en kots haut de gamme.
2. Le Groupe français Rabot Dutilleul qui fait partie du top 10 de la construction et de la promotion en France vient de visiter Liège et a marqué son intérêt pour le quartier de Droixhe et des Guillemins. Vous possédez un bien (à caractère économique) à vendre, à louer, envoyer-nous un descriptif et nous vous mettrons en contact avec des investisseurs potentiels. N'hésitez pas à nous contacter.
CAI, rue de la Boucherie à 4000 Liège. Tél. : 04.221.85.91 - Fax : 04.221.85.58 - invest@liege.be

Objet perdu ? Demandez aux Stewards

Depuis 11 ans maintenant, les stewards de l'a.s.b.l. Liège « Gestion Centre-Ville » sont présents dans les rues de la Cité ardente pour accomplir diverses missions. Ce métier est avant tout un travail de proximité. Ils collaborent régulièrement avec les différents acteurs de la ville (Echevins, Police, etc.), fournissent une

aide précieuse aux commerçants et produisent un sentiment de sécurité par leur présence dans les rues du centre.

Leurs fonctions auprès du public sont d'aider, d'écouter et de renseigner. L'un des services rendus par les stewards est la gestion des objets trouvés. C'est dans les locaux de l'a.s.b.l. Liège Gestion Centre-Ville situés Place Saint-Lambert (couloir du niveau -1 de l'Ilot Saint-Michel) que se trouve ce service où sont centralisés les objets perdus, oubliés ou volés.

Chaque semaine, en effet, les TEC, la poste, la police, les services communaux ou les citoyens y amènent des biens vous appartenant peut-être (sacs, papiers d'identité, portefeuille, ...). Vous avez perdu ou égaré un objet ? Vous pouvez vous rendre sur place les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h

à 17h. Le jeudi de 10h à 20h et le samedi de 10h à 15h.

Vous pouvez également contacter le service par téléphone au 04.222.16.22 pendant les heures d'ouverture ou consulter le site www.objetstrouves-liege.be où sont répertoriés et photographiés les objets recueillis par le service (à l'exception des objets de valeurs).

Veuillez noter qu'il faut parfois compter un délai d'une semaine à dix jours avant que votre bien ait été rapporté au service.

Pour plus de renseignements, consultez également le site de l'ASBL Liège Gestion Centre-ville : www.liegecentre.be.

A.S.B.L Liège Gestion Centre-Ville
Place Saint-Lambert 45/47 - 4000 Liège
Tél. 04.222.22.42 - Fax 04.222.19.14
Email : lsgcv@teledisnet.be



Les Ardentes 2009 : le cap des 60.000 ?

Avec l'aide et l'appui de la Ville de Liège, la quatrième édition du festival Les Ardentes se tiendra cette année les 9, 10, 11, et 12 juillet 2009, au Parc Astrid de Coronmeuse à Liège. Événement incontournable de l'été, Les Ardentes ont accueilli l'an dernier 56.000 festivaliers. La journée du dimanche et le pass 4 jours affichaient sold out bien avant l'ouverture des portes.

Pour cette édition 2009 qui s'annonce mémorable plus de 80 artistes internationaux et belges se succéderont du jeudi au dimanche (voir notre concours en page 2).

Les Ardentes du 9 au 12 juillet, Parc Astrid de Coronmeuse. Liège. Infos et tickets : www.lesardentes.be



Attention, prolongation !

« Forces murales, un art manifeste. Deltour, Dubrunfaut, Somville »

L'institut d'histoire ouvrière économique et sociale présente, au Musée de l'Art wallon de la Ville de Liège, l'exposition « Forces murales, un art manifeste ». Celle-ci est consacrée à trois artistes, Louis Deltour (1927-1998), Edmond Dubrunfaut (1920-2007) et Roger Somville (1923), qui fondèrent en 1947 le collectif Forces murales et s'y impliquèrent jusqu'en 1959.

Musée de l'Art wallon, salle Saint-Georges, 86, Féronstrée, tél. 04.221.93.25. Prolongée jusqu'au 23 août 2009.

Relations interculturelles

Appel à projets 16.100 euros

Cet appel à projet vise principalement à soutenir des actions qui favorisent le bien-vivre-ensemble dans des domaines comme la lutte contre le racisme, les initiatives socioculturelles, la jeunesse, l'insertion professionnelle ou l'amélioration des conditions d'accueil du public visé par l'opérateur.

Un jury, composé des représentants des 4 groupes politiques du Conseil communal désigne les 5 lauréats qui se partagent un montant total de 16.100 €. Chaque année, pas moins de 30 projets sont examinés.

D'initiative communale, ce projet n'a pas d'équivalent en Belgique francophone.

Renseignements :

En Féronstrée 86 - 4000 Liège - 04 221 87 77 - Fax : 04 221 92 81 relationsinterculturelles@liege.be <http://www.liege.be/cadreslg/cadinter.htm>

APPEL À PROJETS



Liège

RELATIONS
INTERCULTURELLES

14 & 15 août en Outremeuse



A l'occasion des traditionnelles festivités du 15 août en Outremeuse, rejoignez l'ensemble des animateurs du service Seniors pour deux journées de bonne humeur et de détente ! Les seniors seront attendus dès le 14, de 14 à 18 heures, pour partager le goûter lors d'une après-midi dansante aux sons d'hier et d'aujourd'hui. Le 15, place aux familles, toutes générations confondues, avec au programme dès 11 heures de multiples animations sans oublier le barbecue à midi et ensuite la présence de Rémy Bricka, l'homme orchestre au répertoire composé de notes tout autant que d'étincelles et de paillettes !

Infos : 04.221.84.18

6^e Festival de Promenade du 21 au 30 août 2009

Programme complet disponible dès la mi-juillet à la Maison du Tourisme du Pays de Liège, place St-Lambert 35, tél. 04.237.92.92 et à l'Office du Tourisme de la Ville de Liège, Féronstrée 92, tél. 04.221.92.21.

« Lire dans les parcs »

Pour la septième année, le Service de la Lecture publique de la Ville de Liège propose d'offrir des moments de lecture aux enfants durant les mois de juillet et d'août. Durant l'été, sept parcs publics de Liège seront le décor de cette opération initiée par la section belge francophone de IBBY (International Board on Books for Young People).

Le temps des vacances, des animatrices munies d'une caisse de livres des bibliothèques communales liégeoises, invitent les enfants - et leur famille - à lire ou à se faire lire le(s) livre(s) de leur choix.

Date et lieux

Juillet

- Tous les mardis, 14h à 16h : Place Joseph Willem, près de la Bibliothèque de Chênée (par temps de pluie, à la bibliothèque) (sauf le 21 juillet). Plaine de jeux du Chafnay, en face de la Bibliothèque de Jupille (par temps de pluie, à la bibliothèque) (sauf le 21 juillet).
- Tous les mercredis, 14h à 16h : Parc de la Boverie (par temps de pluie, à l'Espace Lecture et Langage de Fétille). Rue de Visé, 842, à côté de la Bibliothèque de Wandre (par temps de pluie, à la bibliothèque) (sauf le 22 et le 29 juillet).
- Tous les jeudis, 14h à 16h : Parc de Cointe, à côté de la plaine des sports (par temps de pluie, à la bibliothèque de Sclessin).

Août

- Tous les mardis, 14h à 16h : Parc Poldine, à côté du terrain de basket (par temps de pluie, à la bibliothèque du Thier-à-Liège).
- Tous les mercredis, 14h à 16h : Rue de Visé, 842, à côté de la Bibliothèque de Wandre (par temps de pluie, à la bibliothèque) (sauf le 5 et le 12 août).
- Tous les jeudis, 14h à 16h : Parc de Belleflamme, autour de la plaine de jeux (par temps de pluie, à la bibliothèque de Grivegnée).

www.liege.be/cadreslg/cadoftou.htm

Premier « Prix de la Jeune création liégeoise »

La Ville de Liège lance la première édition du « Prix de la Jeune création liégeoise » dans le domaine des arts plastiques. Le prix de 1.000 euros est ouvert à tous les artistes domiciliés ou résidant depuis au moins un an de manière permanente dans l'arrondissement de Liège et dont la démarche artistique, indépendamment de l'âge, est récente.

La peinture, la sculpture, les arts graphiques, le textile, le multimédia, les installations, la vidéo sont autant de choix possibles pour les candidats.

Cette année, le Prix de la création s'inscrit dans le cadre de DESTINATIONS DELVAUX.

Les candidats sont invités à exploiter la thématique du VOYAGE et de rendre leur projet avant le 30 septembre 2009.

Info : 04 221 91 53 ou marie.remacle@liege.be ou <http://www.liege.be/cadreslg/cadoftou.htm>



« Un Guide amoureux » de Liège

Christian Libens l'affirme sans fard et sans détours : il aime Liège. Au point de publier, en collaboration avec la Ville de Liège et les éditions Luc Pire, un « Guide amoureux de Liège ». Avec le talent qu'on lui connaît, préférant ses coups de cœur sans oublier ses coups de gueule, Liebens sait que qui aime bien châtie bien. A travers ses déambulations forcément aléatoires, on se plaît à suivre le guide pour découvrir un Liège authentique et fier de l'être. Au passé, au présent et au futur.

Disponible à l'Office du Tourisme de la Ville de Liège au prix de 17 €.

Office du Tourisme de la Ville de Liège, Féronstrée 92, tél. 04.221.92.21

Les flâneries érudites de Monsieur Grétry

André-Modeste Grétry, un des plus grands musiciens du XVIII^e siècle, natif de Liège, vous raconte en personne sa vie passionnante et pourtant assez méconnue, vous parle des autres grands héros de l'histoire musicale de la Cité ardente qui l'ont précédé ou suivi, vous fait entendre des extraits musicaux, enregistrés mais aussi en direct, tout le long d'un parcours à travers les endroits parmi les plus pittoresques de la ville, à commencer par sa maison natale, située dans le quartier d'Outremeuse.

Vendredi 21 août 2009 à 14h00

(promenade également proposée le 25 août à 14h00 et le 29 août à 10h00)

Attention : Réservation obligatoire sur le site web <http://michel-jaspar.be> ou au 04.343.71.53 - 0477.56.59.58

Départ : Rue des Récollets n° 11 à Liège

PAF comprenant l'entrée au Musée Grétry : 10 € / personne - 8 € / personne pour tout groupe déjà formé de 15 à 20 participants

Org. : Michel Jaspar - asbl Anacrous



Focus

« Renaissance du Trésor de la Cathédrale »

Pour l'ouverture au public de ses nouvelles salles d'exposition, le Trésor de la Cathédrale de Liège a choisi pour slogan, l'image du buste-reliquaire de saint Lambert, chef d'œuvre d'orfèvrerie du gothique tardif et... de la « Renaissance » en pays de Liège.

Cet important dossier européen a permis d'intégrer, dans les espaces revisités, les collections du Trésor. La visite s'étage sur trois niveaux le long de la rue Bonne Fortune et dans l'étage de l'aile Ouest du cloître rénovée. Une remarquable scénographie organise un intéressant parcours d'art et d'histoire de l'ancienne principauté de Liège. Si le buste constitue l'une des œuvres maîtresses, d'autres pièces, peu ou même jamais exposées, complètent le tableau, tel le Christ aux Miracles de l'ancienne Cathédrale Saint-Lambert, la Vierge à l'encrier de Chèvremont, ou les estampes de l'abbaye de Val-Dieu.

A conseiller : tous les après-midi (14-17 heures, sauf le lundi). Le point de départ est la boutique-librairie et l'accueil-billetterie dans le cloître. Des visites-conférences ont lieu également tous les jours, à 15 heures, par les étudiants en Histoire et Histoire de l'Art de l'Université, ou peuvent être réservées à d'autres moments. Un programme de conférences dans une nouvelle salle spécialement équipée permet un complément d'animation et de documentation sur les collections.

Renseignements et réservations : Tél. : 0484.60.61.10 www.tresordeliège.be